

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 61 (1973)

**Heft:** 4

  

**Artikel:** Une initiative genevoise fondamentale

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-273365>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Simone Zurcher, adjointe au maire: VIVRE A CHOULEX



Choulex, c'est un vrai village, perdu dans les champs, peu connu, à l'écart, auquel on accède par une route étroite où les croisements ne sont pas tout à fait aisés. Un village sans immeubles. Pourtant, nous sommes dans le canton de Genève...

Née à Choulex il y a une soixantaine d'années, Simone Zurcher est adjointe au maire depuis 1963, seule femme à l'exécutif d'une commune genevoise — à l'exception, bien sûr, de Mme Girardin. Elle tient l'épicerie du village, et le café attenant. Nous lui avons demandé comment vit-on à Choulex.

Lorsque vous avez trouvé l'épicerie, il vous faut encore dénicher l'écriteau « Café », à demi effacé, à demi recouvert par un buisson. Vous entrez et vous vous retrouvez dans un cuisine où des gens, attablés, vous inspectent curieusement. Piteuse, vous vous excusez et cherchez plus loin l'entrée du café. Il n'y en a pourtant point d'autre. Les consommateurs n'étaient pas une famille, même s'ils se connaissaient tous. Et le café, derrière, était dédaigné.

Choulex, c'est un petit village. Mais c'est aussi une commune qui s'étend de tous côtés. Six cents habitants. Une majorité de vieux Choulexiens, mais beaucoup d'étrangers au village.

— Beaucoup de paysans ?  
— Plus maintenant. Nous sommes trop près de Genève. Entre les fermiers et les maraichers, ils doivent n'être plus qu'une vingtaine. Le reste travaille en ville. Et puis, nous avons beaucoup de retraités.

— Et les jeunes ?  
— Il y a une école, ici. De 42 élèves et deux maîtres. Ensuite, ils s'en vont au Cycle d'orientation, en ville. Ils y travaillent, ils se marient. Beaucoup voudraient revenir habiter ici. Mais il n'y a pas de logements pour eux.

C'est la rançon des derniers villages d'un canton trop petit pour que la grande ville ne l'étouffe pas de toutes parts. Il n'y a plus de boulangerie. Pas de boucherie. Juste une épicerie et le camion Migros... Ce qui rend la dépendance de Choulex à l'égard de la ville très sensible.

Pourtant la vie n'est pas celle de la cité. D'abord, tout le monde connaît tout le monde. Et puis, il y a deux cafés. Ensuite il existe un groupement des femmes du village, très vivant : c'est l'Union des paysannes.

— Une amicale ?  
— Non. Bien sûr, nous organisons une soirée choucroute, une fois par année. Mais nous avons aussi suivi des cours de coiffure, d'esthétique. Une femme du métier nous apprend à nous coiffer, à nous maquiller. C'est très amusant... Cependant notre véritable but est de nous rendre utiles :

c'est nous qui préparons l'arbre de Noël de l'école, qui organisons des après-midis pour les aînés. C'est nous aussi qui décorons les fontaines du village, selon le budget de la commune !

— De combien est-il, ce budget ?

— Aux recettes comme aux dépenses, le budget de la commune est de 250 415 francs.

— C'est vous qui en êtes chargée ?  
— Non, je suis chargée des bâtiments.  
— Vous avez été élue facilement ?  
— Très, je dois dire. Même les hommes décidément contre le vote

des femmes m'ont élue. Il faut dire que j'ai été des années secrétaire de mairie. Je connais tout le monde, bien plus que n'importe quel conseiller municipal. J'étais au courant de toutes les affaires. D'ailleurs, je continue à être secrétaire.

— Vous ne devez pas avoir beaucoup de temps ?

— Oh, pendant que je passe mes écritures, ma sœur fait le ménage...

— Que faites-vous, aux bâtiments ?

— Nous réaménageons complètement la mairie, construisons une salle communale. Et puis, il y a les vitres cassées de l'école, toujours à réparer... J'aime ce poste. Je surveille que tous les détails y soient, qu'on ne m'ait pas oublié une prise, qu'on respecte les devis, que les travaux des différents corps de métier soient coordonnés.

— Vous êtes architecte, en quel que sorte ?

— Seulement pour les petits travaux, comme la salle communale.

— Les femmes travaillent-elles, chez vous ?

— Les jeunes, souvent. Les paysannes sont paysannes et les plus

âgées restent chez elles. Comme partout, quoi...

— Vous êtes donc une commune heureuse ?

— Oui. Mais avec des problèmes. L'un des plus pressant, c'est celui des jeunes qui s'expatrient. Nous devons construire. Seulement, nous ne voulons pas plus d'immeubles qu'il n'en faut pour notre village. Et le terrain coûte cher.

Il y a aussi la question des villas. Les Choulexiens qui veulent construire ou bien ne reçoivent pas d'autorisation, ou bien ne peuvent pas à cause du prix du terrain. 80 francs le mètre carré ! Ah, ces margouilins de spéculateurs... Ensuite, nous devons construire des égouts...

— Et la prison de Genève que l'on va construire ici ?

— Ce n'est pas un problème. Si nous avons protesté, au début, c'est que l'Etat avait le projet de l'implanter au milieu d'une belle plaine de culture maraîchère. Comme une verrue. Maintenant, cela va. Elle est à proximité de l'hôpital de gériatrie. Les aristocrates de la rue des Granges l'ont bien supportée à côté de chez eux pendant des années, nous aussi, on s'y fera...

Mais ce qui blesse par-dessus tout l'adjointe de la commune de Choulex, c'est l'absence d'autonomie vis-à-vis de Genève :

— Nous sommes pratiquement sous la tutelle de l'Etat. Nos budgets sont épluchés, nous ne pouvons nous permettre aucun déficit sur une année, même si nous savons que nous le récupérerons l'année prochaine. Alors qu'eux, entre parenthèses, ne se gênent pas ! Nous n'avons rien à dire sur les plans d'aménagement du canton. Nous connaissons tout de même mieux notre région que les fonctionnaires de Genève ! Et lorsque nous prévisions pour une autorisation de construire, nous ne sommes jamais écoutés. Jamais.

Je me serais crue en France. Il est vrai que le canton de Genève — en modèle réduit — a eu la malencontreuse idée d'être influencé par sa grande voisine...

M. C.

## Une initiative genevoise fondamentale

Bien que n'étant pas « typiquement féminine », la question du logement et de la protection des locataires est trop importante pour qu'on passe sous silence une initiative lancée par le Rassemblement en faveur d'une politique sociale du logement.

Cette initiative prend le problème du logement sous tous ses aspects ; elle tente de pallier à la pénurie de terrains disponibles, au prix exagéré de ceux-ci ; elle prévoit un contrôle des loyers permanent ; enfin elle accorde des voies de recours aux locataires contre les décisions de l'organe de ce contrôle cantonal.

Plus précisément, l'initiative prévoit de donner à l'Etat et aux communes genevoises de nouveaux moyens d'acquisition de terrains (droit de préemption et expropriation). L'Etat devra en outre revoir annuellement les normes de subvention, et confier la gérance des immeubles propriétés de l'Etat ou de corporations de droit public à un service public.

L'initiative demande que l'Etat instaure sur l'ensemble des immeubles construits par ou avec l'aide de l'Etat ou d'autres collectivités publiques (subventions, cautionnements, exemptions fiscales, etc.) un contrôle permanent des loyers, exercé par une administration subordonnée.

Les décisions de cette administration pourront faire l'objet d'un recours auprès d'un Tribunal des baux et loyers. Ce tribunal, remplaçant l'actuelle Chambre des baux, comprendra deux instances organisées sur une base paritaire, présidées par un juge de métier.

Voilà, brièvement résumés, les points essentiels de cette initiative. L'intérêt et la nécessité d'une telle entreprise n'a guère besoin d'être soulignée.

D'autre part, il faut noter que le Rassemblement en faveur d'une politique sociale du logement est d'un certain poids puisqu'elle est formée de douze associations syndicales, deux associations de locataires, le Mouvement populaire des familles, l'Union suisse des locataires, le groupe « travail social et logement », le parti indépendant chrétien-social, le parti socialiste suisse et le parti suisse du travail.

### Femmes Suisses

paraissant le troisième samedi du mois  
Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Présidente du comité du journal  
Jacqueline Berenstein-Wavre

Rédactrice responsable  
Martine Chenou  
23, Couloouvrenière  
1204 Genève

Administration  
Monique Lechner-Wiblé  
19, av. Louis-Aubert  
1206 Genève  
Tél. (022) 46 52 00  
C.C.P. 12 - 11791

Publicité  
Annonces-suisse S.A.  
1, rue du Vieux-Billard  
1205 Genève

Abonnement  
1 an : Suisse Fr. 15.—  
étranger Fr. 17.—  
de soutien Fr. 20.—

Imprimerie Nationale, Genève

**KYBOURG**

ECOLE DE COMMERCE  
GENÈVE - 4, Tour-de-l'Île - Tél. 25 10 38  
Directeur : R. KYBOURG

Officier de l'Ordre des palmes académiques  
Membre de l'Association genevoise des écoles privées AGEF

Préparation aux fonctions de  
SECRÉTAIRE DE DIRECTION  
SECRÉTAIRE STENO-DACTYLOGRAPHIE  
SECRÉTAIRE-COMPTABLE  
SECRÉTAIRE DE BANQUE  
AIDE DE BUREAU  
DACTYLOGRAPHIE

ANGLAIS : préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce  
Steno et dactylo : préparation aux concours officiels de Suisse romande

## La documentaliste

Elle est chargée de la recherche, de l'exploitation et du classement des multiples publications utiles à une entreprise industrielle ou commerciale, à un organisme professionnel, des services sociaux, des établissements d'enseignement, des administrations ou des services publics.

### APTITUDES REQUISES

Rigueur dans la méthode, organisation dans le travail. Dynamisme. Curiosité d'esprit, intuition et imagination. Esprit d'analyse et de synthèse. Esprit critique. Bonne mémoire.

Formation nécessaire avant les études :

bonne culture générale, baccalauréat ou maturité fédérale A, B ou C ou maturité commerciale.

Connaissances linguistiques (anglais, allemand, espagnol, russe).

Age minimum : 18 ans.

Durée des études :

dépend du domaine de spécialisation. Pour une bibliothécaire, on compte 2 ou 3 ans.

### FORMATION PROFESSIONNELLE

Actuellement, les services de documentation concernent surtout les domaines scientifique, technique et commercial ; les documentalistes devront donc de préférence à une formation littéraire avoir acquis une formation scientifique, technique ou commerciale : études d'ingénieur, de pharmacien, de médecine, de psychologie, de chimie, Hautes Etudes Commerciales, etc., ou alors avoir été formé comme bibliothécaire. Ceci pour la Suisse, car la France forme des documentalistes à l'Institut national des techniques de la documentation, à Paris.

Nature des tâches demandées :

Recherches documentaires. Consultation des catalogues des bibliothèques et organismes de documentation. Dépouillement des bibliographies, afin de savoir que les documents traitent de tel sujet ou s'y rapportent. Recherche des établissements qui conservent tel document, dont la lecture ou l'examen est apparu nécessaire (ouvrages, articles de journaux, brevets, normes, cartes, photographies, films, enregistrements, etc.). Consultation des documents, et, éventuellement, établissement de copies, traductions. Exploitation du résultat des recherches, diffusion spontanée des informations directement utiles. Notation des références des documents obtenus, classification.

### L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande :

le domaine est si vaste et si varié que la documentaliste trouvera toujours un poste intéressant.

Perspectives d'avenir :

la documentaliste n'aura que l'embaras du choix. Les différents domaines d'activité pouvant être scientifique, technique, économique, juridique, politique, etc.

Les différentes opérations du métier sont généralement effectuées par une équipe dont la documentaliste est responsable et qui sont les aides-documentalistes.

La documentaliste peut enfin trouver bien des débouchés dans les professions voisines telles que celles de bibliothécaire, archiviste, phonothécaire, discothécaire ou cinémathecaire.

L'offre :

une profession passionnante parce que riche de variété et d'intérêt.

CONDITIONS DE TRAVAIL.

Horaire :

celui des bureaux.

Vacances :

idem.

Salaires :

dépendent du domaine choisi et du poste, qui peut être officiel ou privé, faisant de la documentaliste une fonctionnaire ou une collaboratrice.

Avantages sociaux :

dépendent également du domaine d'activité de la documentaliste et du poste qu'elle occupe.

